

Aides à l'amélioration de l'Habitat

Un Nouveau Programme d'Intérêt Général démarre...

**Pour vous informer
et
vous accompagner**



**23 rue François Broussais
66100 Perpignan
Tél : 04.49.24.01.58
mieuxseloger.66@soliha.fr**

Nous rencontrer :

**Permanences dédiées sur les
territoires**

Cf planning ci-joint

Qu'est-ce que le PROGRAMME D'INTERET GENERAL ?

C'est une opération incitative qui permet aux habitants de **bénéficier de subventions, de l'ANAH, du Département**, pour la réalisation de travaux d'amélioration et/ou d'adaptation de leur logement, et de profiter d'un accompagnement personnalisé **gratuit**

Elle concerne l'ensemble du territoire départemental (excepté les communes de la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée)

Les aides financières sont délivrées sous réserve d'éligibilité au regard de la nature des travaux :

-Votre résidence principale :

Suivant vos ressources et les travaux envisagés, vous pouvez bénéficier **de 35 à 70 % d'aides sur le montant des travaux HT** dans la limite d'un certain plafond.

-Votre logement locatif ou vacant :

Sans conditions de ressources, les aides varient de **35% à 45%** selon le niveau de dégradation du logement et sur le montant des travaux HT dans la limite d'un certain plafond.

Une défiscalisation sur les revenus fonciers selon le loyer pratiqué et en cas d'intermédiation locative.

-Votre immeuble est en copropriété : des travaux dans les parties communes sont également financés

Le Conseil Départemental met **gratuitement à votre disposition** une équipe de spécialistes de l'habitat (Techniciens, Conseillers...) : **SOLiHA 66 : 04 49 24 01 58**

Cette équipe vous accompagne pendant toute la durée de l'opération.

Les partenaires :



